



MUNICIPALITÉ  
DE  
1173 FÉCHY

**Préavis no 7/2010**  
**relatif à l'achat d'un véhicule communal**

*Séance du Conseil général du 28 septembre*

**AU CONSEIL GÉNÉRAL DE FÉCHY**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Notre véhicule communal Aebi TP 67F, avec lame à neige, immatriculé le 3 juillet 1991, commence à être fatigué après 19 années de services.  
L'hiver 2009-2010 lui a fait subir une rupture de l'entraînement du point arrière

Suite à une demande du Conseil général, la Municipalité a étudié l'achat d'un nouveau 4 x 4 plus performant.  
Diverses offres ont été demandées et l'une d'elles remplit les conditions requises.  
Il s'agit du modèle

**Lindner Unitrac 102, 4 x 4, 74,5 KW, 4400 cm<sup>3</sup> de cylindrée,**  
**représenté par l'entreprise RAPID.**

Dans son prix sont compris en particulier :

- reprise de notre véhicule avec la lame
- un véhicule avec cabine basculante pour l'entretien du moteur
- un pont basculant 3 côtés
- une lame à neige Zaugg de 2,60 m
- une grue de 3,4 t par mètre à l'arrière
- une prise de force avant et arrière et
- crochets d'attelage
- chaînes à neige
- immatriculation
- adaptation de notre semoir à sel et à gravier
- rehausses supplémentaires
- une roue de secours complète
- crochet supplémentaire à l'arrière pour la grue.

---

Ce véhicule peut recevoir par la suite, sans supplément, diverses machines :

- brosse pour nettoyer les routes
- épareuse
- aspirateur à feuilles.

Compte tenu des explications précédentes, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, d'accepter le préavis tel que présenté et de l'autoriser à prélever Fr. 220'000.-- sur le compte no 9282.002.00 (fonds de réserve pour investissements futurs).

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

la secrétaire



Francis Liard

Marguerite Pilloud